

Procès-verbal  
assemblée générale ordinaire  
Du 24 février 2024  
Bilan de l'année 2023

L'an deux mille vingt quatre, le samedi 24 février 2024, à 18h30, les membres de l'association « Académie de Ballet Nini Theilade » dont le siège social est situé au 9, petite rue des Feuillants - 69001 LYON se sont réunis au siège, sur la convocation en date du samedi 17 février 2024, en assemblée générale ordinaire.

Cette assemblée générale ordinaire avait été préalablement convoquée pour le samedi 17 février 2024, mais le quorum exigé par l'article 8 des statuts n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée a dû être convoquée. Aux termes de l'article 8 des statuts, « celle-ci délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés ». En conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions suivantes.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- ✓ Compte Rendu d'Activité
- ✓ Rapport Moral et Financier et approbation des Comptes
- ✓ Renouvellement du conseil d'administration et/ou élection de nouveaux membres du conseil d'administration
- ✓ Ratification du renouvellement du bureau et/ou de l'élection de nouveaux membres du bureau par le Conseil d'Administration
- ✓ Questions diverses.

L'Assemblée a eu lieu en présentiel et en visio.

Présents (11):

Delphine Riaud, Anne-Sophie Deschaumes, Aurélie Frappaz, Françoise Grollier, Stéphanie Gallet, Brigitte Barjon, Anne Sophie Piejak Milko, Patricia Jovenne, Cécile Dessapt, Anne Marie Respaud Douchet, Patrick Thimonnier

Présents en visio (3) : Isabelle Heyriès, Landry Buisson, Rafaele Michel

Excusés parmi les membres du bureau (6):

Jean-Louis Gounon, Isabelle Marion, Nicolas Dangla, Marie-Christine Monnet, Nastasja Korichi, Florence Monnot

## Table des matières

<b>Procès-verbal assemblée générale ordinaire Du 24 février 2024 Bilan de l'année 2023 .....</b>	<b>1</b>
<b>Compte Rendu d'Activité janvier 2023 à décembre 2023 .....</b>	<b>3</b>
1 – Formation artistique pluridisciplinaire .....	3
1.1 Cours hebdomadaires .....	3
1.2 Section Horaires Aménagés / Formation EAT .....	5
1.3 Stages .....	6
2 – Formation à la scène Spectacles avec le Jeune Ballet Nini Theilade (JBNT) / Soutien à la création artistique	7
3 – Formation professionnalisante Résultats : Examens / Diplômes / Auditions .....	7
<b>Rapport moral .....</b>	<b>10</b>
1 – Les activités pédagogiques proposées (Cours, stages, gala, portes ouvertes, horaires aménagés (HA), formation EAT) .....	10
Les Cours .....	10
Les Stages et formations spécifiques .....	10
Le Gala et les Portes ouvertes .....	10
Les horaires aménagés (CHAD) et le Jeune Ballet Nini Theilade(JBNT) .....	10
La formation à l'EAT .....	11
Organisme de formation et formation en pédagogie danse classique .....	12
2 – Public visé .....	12
Partenariat avec des structures culturelles ou établissements d'enseignement supérieur .....	12
Offrir des formations annuelles .....	12
3 – Tarifs des cours et formations .....	12
4 – Tarifs des sous location pour cours particuliers .....	14
5 – Communication avec les adhérents et futurs adhérents .....	14
6 – Fonctionnement interne de l'association, relation avec les enseignants .....	14
7 – Divers .....	16
<b>Rapport financier .....</b>	<b>18</b>
<b>Election de membres du Conseil d'Administration .....</b>	<b>21</b>
<b>Questions Diverses .....</b>	<b>22</b>
Première résolution .....	22
Deuxième résolution .....	22
Les emplois sont adoptés à l'unanimité. ....	22

## Compte Rendu d'Activité janvier 2023 à décembre 2023

| Compte rendu à cheval sur la fin de la saison 2022-2023 et début de la saison 2023-2024

### 1 – Formation artistique pluridisciplinaire

#### 1.1 Cours hebdomadaires

- Pour enfants, les cours proposés sont : danse classique, jazz, contemporaine, caractère et danse irlandaise.
- En septembre 2023, le planning des cours enfant supprime encore 1 cours de jazz enfant le mercredi matin.
- Chaque année, le planning est élaboré en essayant de maintenir les mêmes groupes d'élèves et de conserver le plus longtemps possible le même professeur.

Les effectifs avec historique depuis l'installation 9 petite rue des Feuillants après la rue Joseph Serlin

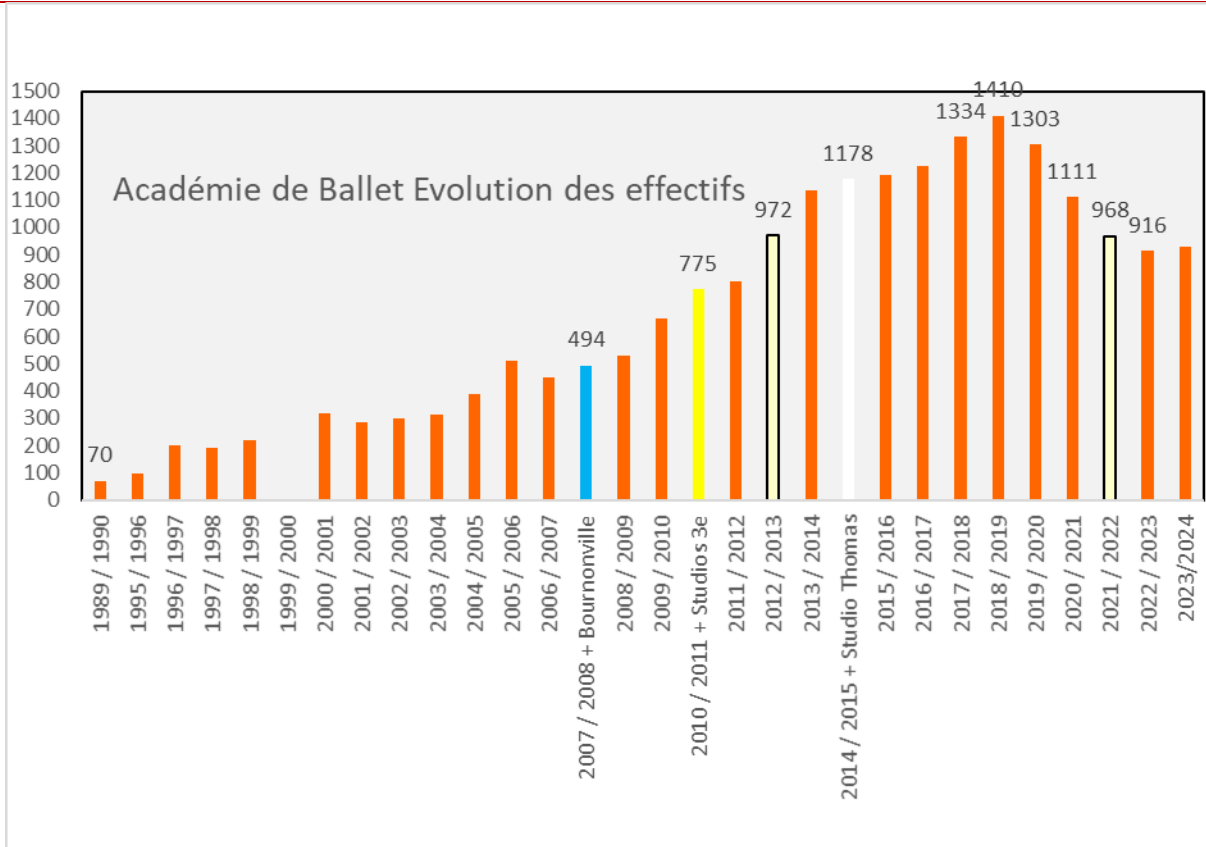
Nombre d'inscrits et évolution du rapport nombre adultes / enfants

Saison 2023/2024 928 inscrits  
Saison 2022/2023 916 inscrits  
Saison 2021/2022 968 inscrits retour à l'effectif de 2012/2013  
Saison 2020/2021 1111 atteint malgré la crise sanitaire

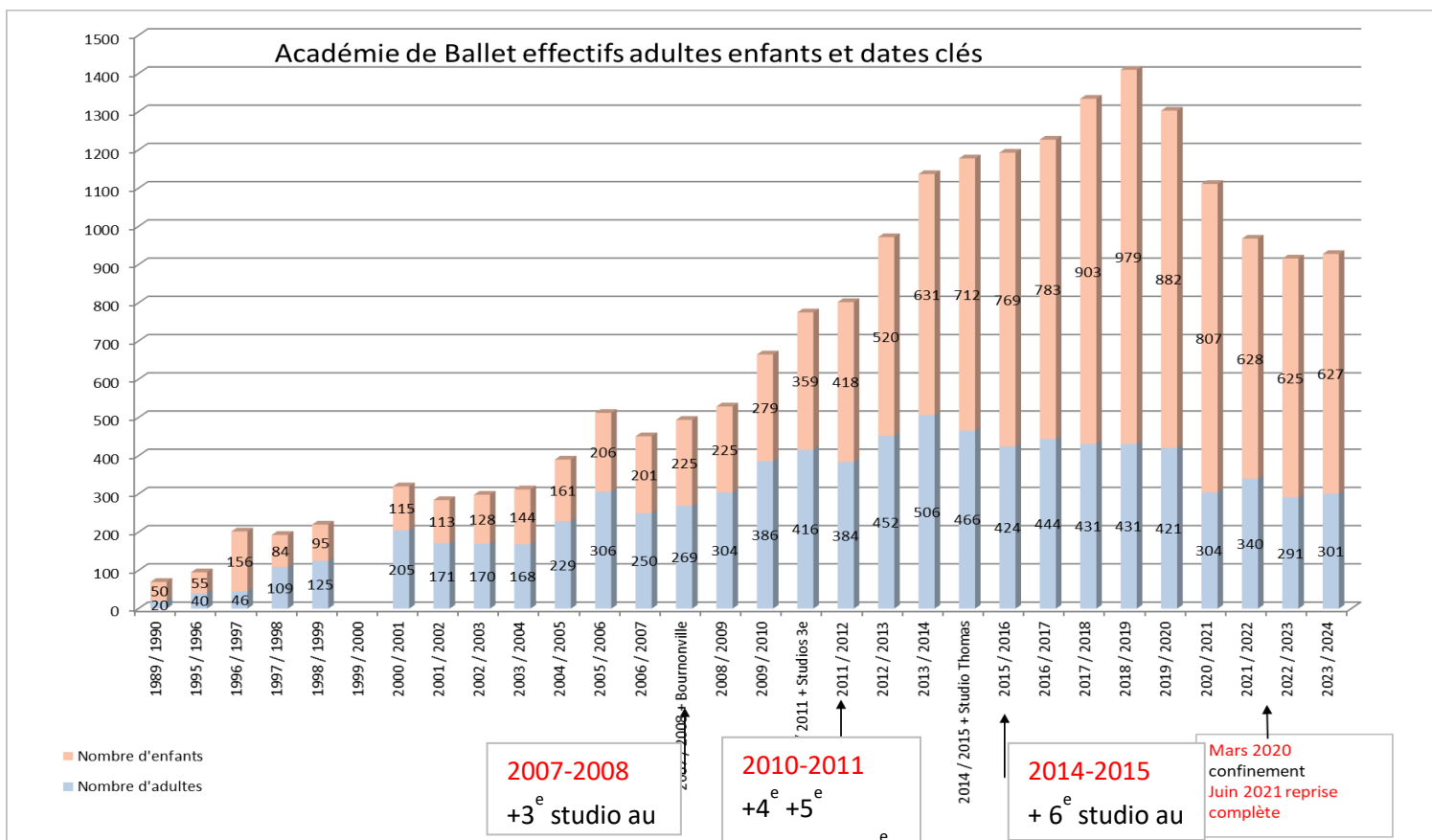
Saison 2011/2012 Saison à partir de laquelle le nombre d'inscrits enfants devient supérieur au nombre d'adultes ce qui sécurise la trésorerie avec les paiements à l'année. Cette évolution fait suite à la location du 3<sup>e</sup> étage et passage à 6 studios de danse pouvant fonctionner en parallèle le mercredi et le samedi.

Dates clés pour mémoire

Saison 2014/2015	1176	Mise en place du Studio Béjart => 6 studios
Saison 2010/2011	775	Location Local au 3 <sup>e</sup> étage (Etoile et Isadora) => 5 studios
Saison 2009/2010	665	Location Appartement Béjart à partir de septembre 2009
Saison 2007/2008	494	Local au rez-de-chaussée (Bournonville) => 3 studios
Saison 1995/1996	95	Local au 1 <sup>er</sup> étage (Nini et Petipa) => 2 studios



L'Inversion des effectifs entre le nombre d'adultes et d'enfants depuis 2011/2012 (suite la location du 3<sup>e</sup> étage à partir de 2010/2011) reste stable ce qui assure une sécurisation de la trésorerie. Les enfants effectuent un règlement à l'année et non à la carte comme les adultes.



Depuis 2017/2018 pour les enfants une possibilité d'inscription sur le dernier trimestre après le spectacle de mars toujours proposée.

Pour les adultes, le planning est identique depuis la saison 2017/2018 où un cours classique moyen avancé le mercredi soir avait été rajouté pour équilibrer le nombre de cours par niveau. La relance d'inscriptions en janvier n'a plus vraiment lieu.

L'évolution du nombre d'inscrits chez les adultes est plus étalée sur l'année due au système de carte de cours. Globalement le nombre d'élèves adultes est stable depuis la reprise post covid Depuis 2018/2019 baisse du nombre d'étudiants dans les cours adultes

Depuis décembre 2020 un lien a été mis en place entre facebook et instagram pour une publication sur les 2 supports en même temps.

Poursuite de la réservation des cours en ligne mis en place en juin 2020.

Poursuite des cours de Barre au sol en visio en parallèle du présentiel.

## 1.2 Section Horaires Aménagés / Formation EAT

En septembre 2023, 30 élèves dont 2 primaire, 12 collège, 14 lycée, 2 Post bac

En septembre 2022, 30 élèves dont 12 collège, 16 lycée, 3 Post bac

En septembre 2021, 34 élèves dont 13 en collège, 18 en lycée, 3 post Bac

En septembre 2020, 39 élèves dont 13 en collège, 24 en lycée 2 post bac

En septembre 2019, 38 élèves dont 18 en collège, 17 en lycée, 3 post bac

En Septembre 2018, 37 élèves dont 19 en collège, 17 en lycée, 2 post bac.

En Septembre 2017, 26 élèves dont 15 en collège, 9 en lycée, 2 post bac.

- ✚ Les horaires de cours sont adaptés pour que les plus jeunes rejoignent l'académie dès leur sortie du collège et rentrent chez eux au plus tôt. Ils sont en cours de danse de 15h30 à 18h30 en règle générale.
- ✚ En 2018/2019 et 2019/2020 2 groupes Horaires Aménagés « collège » sont mis en place, l'un avec les nouvelles arrivantes et le 2nd avec les élèves déjà présentes depuis 1 ou 2 ans.
- ✚ En 2020/2021 1 groupe collège et 2 groupes lycée
- ✚ En 2021/2022 2 groupes collèges et 2 groupes lycée
- ✚ En 2022/2023 2 groupes collèges et 2 groupes lycée
- ✚ En 2023/2024 2 groupes collèges et 2 groupes lycée regroupés sur certains jours
  
- ✚ Les élèves en lycée sortent de l'établissement scolaire plus tard et sont présents à l'académie d'environ 16h00 ou 17h00 jusqu'à 18h30 ou 19h30.
- ✚ Depuis 2020/2021 le groupe de lycée termine plus tard le lundi, mardi et mercredi en raison de l'organisation du planning lié à la réforme du bac.
- ✚ En Septembre 2020, 2 élèves en formation EAT comme l'année précédente, Laura Vicensini en classique, Julia Dromard en jazz. Après le 1er trimestre, Julia a décidé d'arrêter la préparation trouvant du plaisir dans ses études à la faculté
- ✚ En septembre 2021, 3 élèves en formation EAT Laura Vincensini en classique, Adrien Chion Kock en classique, Emma Abram en formation sur 2 ans remet en cause son choix.
- ✚ En septembre 2022, 1 élève en formation EAT Eglantine Peticolin
- ✚ En septembre 2023, 3 élèves Louanne Boiteux, Florencia Cabroler, Emmanuelle Royon

### 1.3 Stages

L'Académie de Ballet confirme sa volonté d'offrir à ses élèves une formation pluridisciplinaire dense et variée afin d'enrichir le langage chorégraphique de chacun.

✚ Stages de danse historique : Danse Baroque avec Anouk Mialaret, directrice artistique de la JMB Compagnie

L'association est partenaire de la JMB compagnie et communique sur les stages de danse ancienne gérés de façon indépendante par la JMB compagnie. 1 stage d'été et 3 stage pendant la saison

✚ Stage de préparation à l'EAT en danse classique avec Juan GIULIANO  
2024 le 17 et 18 Février stage organisé en interne Héloïse, Anaëlle, Angèle, Florencia, Héloïse, Louanne, Poppy, Emmanuelle pas de personnes extérieures

2023 le 4 et 5 Février travail des variations EAT avec Louanne Boiteux, Eglantine Peticolin, variations CND Angèle Ferragne, Poppy Henderson, Louise Jaffre, Rosalie Ferrard, Cecilia Winter, Célestine Goguyer Desaigne ....

Pour mémoire :

2022 le 5 et 6 Février variation EAT Adrien

2021 le 6 et 7 février Stage sera organisé en interne pour le travail des variations pour les auditions qui se passent en visio et EAT pour Uma Tara Mongellaz, Faustine Boyer, Laura Vicensini, en classique Lana Faust en contemporain, Lou Dellamaggiore en jazz.

2020 le 22 et 23 février 3 participantes extérieures à l'Académie en date du 8 février

2019 le 2 et 3 mars 2019 5 participantes extérieures à l'Académie  
Camille Boyet, Alexandra Dropsit, Morgane Gomez, Angèle Saullat, Emilie Masson

2018 le 24 et 25 février, 3 participantes extérieures à l'Académie  
Barbara Allemand, Virginie Augustin, Tiffany Sialelli

✚ Stage de Danse Contemporaine par Vidar HANSEN de la Oure Dance Academy  
16 au 21 octobre 2023 préparation chorégraphie Boléro de Ravel et Kids

✚ Stage d'anatomie avec Ludovic Bouvier en mai 2023 et à prévoir sur mai 2024

✚ Stages de Formation Musicale avec Camille Grimaud sur 4 séances de septembre à décembre 2023 en vue de la préparation des spectacles avec les orchestrales de musiques en fêtes pour Chambéry 2024

✚ Stage de Caractère avec Roxana Barbacaru et montage de la chorégraphie Lucifer Polka pour Chambéry 2024

✚ Stage de jazz et comédie musicale avec Mathieu Bossos du 17 au 22 décembre 2023  
Montage de Smoke on the water de Deep Purple pour les lycées et Condor pour les collèves

✚ Juin 2023 : Semaine Portes Ouvertes, Fête de la danse baroque

## **2 – Formation à la scène Spectacles avec le Jeune Ballet Nini Theilade (JBNT) / Soutien à la création artistique**

- ✚ Soutien reconduit d'occupation à titre gratuit à la JMB Compagnie
- ✚ Poursuite du soutien de la compagnie ACS dirigée par Anne Charlotte Schoepfer mis en place en 2018/2019
- ✚ Poursuite du travail pédagogique avec le Jeune Ballet avec la participation bénévole aux projets suivant :

Pour la saison 2023/2024

► **Vendredi 8 décembre 2023**

Crèche les Petits Thou

► **Samedi 6 et 7 janvier 2024 4 spectacles** à Chambéry à l'espace Malraux avec les orchestrales de Musiques en Fêtes (15h00 19h00 le samedi, 11h00 16h00 le dimanche)

► **Dimanche 17 mars 2024 Gala** à la Bourse du travail

► **Samedi 23 mars 2024 festival Musiques en fêtes** à Chambéry

► **Jeudi 11 avril 2024 petites sœurs des pauvres Lyon 4e**

Pour la saison 2022/2023

► **Samedi 7 et dimanche 8 janvier 2023 4 spectacles** à Chambéry à l'espace Malraux avec les orchestrales de Musiques en Fêtes (15h00 19h00 le samedi, 11h00 16h00 le dimanche)

► **Dimanche 12 mars 2023 Gala** à la Bourse du travail

► **Jeudi 4 mai 2023 Spectacle** pour les professeurs de SLSB

## **3 – Formation professionnalisante Résultats : Examens / Diplômes / Auditions**

### **Concours CND février 2024**

Collège

Cléa 1er prix national Élémentaire 1 11-13 ans

Elise 2e prix préparatoire 2 8-10 ans

Liran 2e prix Élémentaire 1 11-13 ans

Louise Nguyen 1er prix régional Élémentaire 1 11-13 ans

Pétronille 2e prix Élémentaire 1 11-13 ans

Tianny 2e prix Préparatoire 2 9-11 ans

Quitterie 1er prix national Moyen 1 12-15 ans

Fanny 3e prix Moyen 1 12-15 ans

Ayuna 3e prix Élémentaire 1 11-13 ans

Lycée

Anaëlle 1<sup>er</sup> prix national niveau excellence 15-25 ans

Angèle 3e prix niveau excellence 15-25 ans

Clara 1er prix régional Moyen 2 pointes 12-15 ans

Guilhem 3e prix Supérieur 15-25 ans

Ivana 3e prix Excellence 15-25 ans

Louanne 1er prix national excellence 15-25 ans

### **Concours Valence 30 mars 2024**

Théophile 2<sup>e</sup> prix

Alabama 3<sup>e</sup> prix

### Concours CND régional février 2023

Agathe 1er prix régional  
Angèle 2e prix  
Fanny 1er prix régional  
Liran 1er prix régional  
Louanne 1er prix avec félicitations et prix du Jury  
Petronille 3e prix  
Quiterie 1er prix national

EAT classique 2023 1 élève présentée Eglantine Petitcolin admise

### Concours CND national

Quitterie 2<sup>e</sup> prix  
Louanne 1<sup>er</sup> prix

### Concours CND européen novembre 2023

Louanne 1<sup>er</sup> prix européen

2022/2023 Eglantine Lille ESMD en lien avec Ballet du Nord, Suzon Leeds en Angleterre, Louise Jaffre Désoblique, Rosalie Ferrard Désoblique

2021/2022 Adrien admis à la Rambert School de Londres et obtention de l'EAT en classique, Suzon admise en angleterre et obtention de l'EAT en contemporain

2020/2021 8 élèves admises en formations préprofessionnelle Post Bac ou entrée en lycée  
✚ Uma Tara Mongelaz admissible CNSMD Lyon, Dancearea, JBA, CRR Avignon, **VM Ballet Toulouse** + EAT classique

- ✚ Lana Faust admise à Désoblique
- ✚ Lou Della maggiore admise Calabash
- ✚ Faustine Boyer admise JBA, **CRR Avignon**
- ✚ Iris Nourdine admise à **ENDM en 1<sup>ère</sup>**, CRR Avignon
- ✚ Aenne Lynn Admise Cannes en 2nd
- ✚ Mélodie Admise Calabash et Cie AU fait
- ✚ Laura Vincensini proche du rattrapage à l'EAT

- ✚ Solène WOLF : Admise à EPSEDANSE en 2018/2019 a obtenu son EAT en octobre 2019, diplômée d'Etat en octobre 2020, Poursuit au Jeune Ballet en 2021/2022
- ✚ Axelle REYNAUD : Admise à EPSEDANSE pour formation à l'EAT et au diplôme de danseurs interprète a obtenu ses UV théoriques et revient en tant qu'assistante en septembre 2019 pour préparer ensuite la pédagogie
- ✚ Léonie ROUSSEL : Admise au centre James Carles à Toulouse pour 2019/2020, admise Contemporary Dance School à Copenhague pour la rentrée 2021/2022
- ✚ Fumina Kobayashi : Admise en année supérieur au CRR d'Avignon retour au japon en septembre 2020 en raison de la crise sanitaire
- ✚ Capucine, NEGRO : admise au Junior Ballet d'Aquitaine pour la saison 2020/2021 et poursuit en 2021/2022
- ✚ Béatrice MOLLIER : admise au Junior Ballet d'Aquitaine pour la saison 2020/2021 et arrête

Liste partielle des anciens qui sont diplômés d'état et enseignent et ayant suivi une partie ou toute leur formation à l'Académie (recherche à compléter)

Sarah Laurent, Justine LAFAY, Valentine Brac de la Perrière, Tiffany Vigne Massot, Anaïs Guillot, Anne Ansidei, Aurélie Menache, Pauline Crison Carle,



Anne Azema, Gaëlle Lassalle, Anaïs Guillot, Danaë Noris, Anne Claire Roy  
Marie Line Chatelle, Marion Fauchet, Mathieu Bosso, Agathe Paillart,  
Ronza Couvy Shallah, Marline Bernard, Isabelle Muller, Emilie Valette,  
Prunellia Maury, Laëticia Simonin, Laura Lalou, Grâce Cécile Caclin  
Emilie Valette, Maëva Charvet, Audrey Laurent, Elise Hiss, Iris Pagnon, Solène Wolf,  
Axelle Reynaud

La liste des anciennes continuant une carrière de danse avec les rares contacts retrouvés :

Jeanne Dubreuil Mercusot, Constance Perrucat, Justine Gerbault, Marie-Martine Robles,  
Melissa Devissi, Laurie Repiquet, Luna Gardet, Chloe Bondavalli ont poursuivi en comédie musicale

Marion Betoulle a arrêté après le Jeune Ballet d'Aquitaine n'aspirant pas à un statut d'intermittente du spectacle mais ayant eu son EAT

Uma Tara Mongellaz VM Ballet en 2021/2022, stap ensuite

Capucine Negro en Allemagne

Justine compagnie sur Avignon

Laura Lalou compagnie cabaret

Poursuivre la recherche des anciens élèves HA.

## Rapport moral

Dans le respect de la règle des 4P Produit, Public, Prix, Publicité

### 1 – Les activités pédagogiques proposées (Cours, stages, gala, portes ouvertes, horaires aménagés (HA), formation EAT)

#### Les Cours

- ❑ Poursuite du schéma d'orientation pédagogique avec le découpage en cycle de niveau pour les enfants
- ❑ Pour les cours adultes il reste toujours des cours qui ne sont pas rentables. Le jazz et contemporain peine à repartir après autant de changements de professeurs.

#### Les Stages et formations spécifiques

- ❑ Stage de danse baroque en week-end et stage d'été depuis juillet 2016 communication poursuivie par l'Académie mais prise en charge des inscriptions par la JMB Cie directement.
- ❑ Stage Theilaïa pris en charge par l'association Theilaïa international crée en novembre 2015 mais soutenu par l'association Académie de Ballet.
- ❑ Intervention de Béatrice Fornari en PNL pour le travail de la confiance en soi, la définition des objectifs pour les HA en 2019/2020 reprise en 21 et 22 novembre 2023 et décembre 2023 avec les parents.
- ❑ Projet de travail de cohésion d'équipe n'a pas abouti.

#### Le Gala et les Portes ouvertes

- ❑ Journées « Portes Ouvertes » en juin Journée portes ouvertes prévues en décembre 2023 annulées à la demande des professeurs. Elles seront à planifier avant les vacances de la toussaint pour la saison prochaine.
- ❑ Maintien de la formule annuelle de 3 galas différents dans une journée et répétition la veille (depuis 2019) à la bourse du travail avec aide des scouts, des bénévoles, des élèves en CHAD
- ❑ Réservation en ligne avec Yurplan depuis 2022 même si pourcentage retenu sur le prix du billet.
- ❑ Prix du billet augmenté en 2023 de 2 € prix 20 € adultes 10 € les enfants de 4 à 17 ans 0 € moins de 4 ans pour intégrer le prix de la captation vidéo

#### Les horaires aménagés (CHAD) et le Jeune Ballet Nini Theilade(JBNT)

- ❑ Poursuite du JBNT pour les élèves en CHAD mais avec une diminution du nombre d'interventions pour favoriser le travail dans les cours qui est réduit lorsque l'on doit rajouter un temps de répétition.  
Le projet des concerts du nouvel an avec l'orchestre « Musiques en Fêtes » est conservé compte tenu de la richesse du projet et en prévision pour 2024 participation au festival Musiques en fêtes en mars 2024

- ❑ Pour les HA qui souhaitent rajouter un temps de travail personnel règlent directement le professeur et le studio est prêté gratuitement.
- ❑ Pour la préparation de concours chorégraphique depuis la saison 2020/2021 les tarifs d'inscription spécifient que le tarif s'entend hors préparation concours. La préparation aux concours se fait après validation du professeur et selon la motivation de l'élève.
- ❑ Dépôt du nom Jeune Ballet Nini Theilade envisagé pour 2024 lors du renouvellement des marques Académie de Ballet Nini Theilade et Theilaïa international
- ❑ Non encore réalisé : Rechercher des financements spécifiques pour trouver de l'aide lors des projets dans les hôpitaux et maison de retraite. Les coûts de transports augmentent compte tenu du nombre de danseurs et la sécurité étant prioritaire les déplacements doivent souvent se faire en car privé.  
Envisager de rajouter un volet pour proposer en plus du spectacle des exercices de motricité, gestion de l'espace, équilibre etc avec les personnes âgées et voir les financements possibles par l'intermédiaire de la FFD auprès de Patrick Ciappara.
- ❑ Ne se pose plus le questionnement de l'aide des professeurs par rapport à ce type de projets étant donné que cela doit être rémunéré pour les salariés. Retour au fonctionnement d'origine avec prise en charge matérielle (pour le choix du programme, de la distribution, de l'ordre de passage, du choix des musiques, de la mise en place des bandes son, des déplacements sur le site pour prévoir l'organisation, des répétitions en dehors des horaires de cours, de la recherche des costumes, de la mise en place des costumes, de la préparation des caisses accessoires et autres, du lavage rangement des costumes, rangement de tout ce qui a été transporté après spectacle etc) par Marie-Danielle. Landry gère les bandes sons

### La formation à l'EAT

- ❑ Les élèves depuis 2023 passent la pré admissibilité dès la terminale puisque c'est en visio

En 2023/2024

Emmanuelle Royon (35 ans) préadmissibilité réussie, Louanne Boiteaux pré admissibilité réussie 16/20, Florencia Cabrolier (préadmissibilité échouée)

En 2022/2023

Egalntine Petitcolin préadmissible puis admise

Pour mémoire

- ❑ En 2021/2022 Adrien obtention EAT
- ❑ En 2020/2021, formation en classique pour Laura Vincensini auquel se rajoute Uma Tara Mongellaz et Faustine Boyer, Lana Faust en contemporain. Première année où on tente de présenter à l'EAT des élèves qui ne sont qu'en terminale étant donné que l'examen va se passer en visio.
- ❑ Réussite d'Uma Tara en avril 2021 à l'EAT
- ❑ En 2019/2020, formation maintenue en Jazz pour Alizée Achart et abandon en classique pour Laura Vincensini
- ❑ La formation a été maintenue pour 2016/2017, et 2017/2018 en jazz, en 2018/2019 elle est maintenue pour le travail d'improvisation et annulée pour le travail des variations, Louise Calemard et Doriane Marioni ne passant pas cette saison l'examen.

## Organisme de formation et formation en pédagogie danse classique

- ❑ Formation en Pédagogie de la Danse classique suspendue depuis 2015. Il n'est pas envisagé de reprendre, ni de faire une démarche de demande pour être centre habilité.

## 2 – Public visé

### Partenariat avec des structures culturelles ou établissements d'enseignement supérieur

- ❑ Partenariat renouvelé avec la section GACO ART (IUT Jean Moulin Lyon III) et la UCLY. Depuis 2018/2019 partenariat spécifique avec l'ISARA avec des frais d'inscription réduits à zéro. Objectif redynamiser les liens avec les facultés catholiques qui permettaient de remplir les cours du jeudi après-midi.
- ❑ Partenariat également renouvelé avec l'association « Culture pour Tous », Offrir des places pour les galas et offrir des cours adultes et enfants.

### Offrir des formations annuelles

- ❑ Attribution d'une « bourse » pour un élève ayant un potentiel ou un élève tout simplement issu d'un milieu défavorisé. Projet reporté tant que l'équilibre financier n'est pas retrouvé.
- ❑ Pour la saison 2023/2024 il ne sera toujours pas possible d'offrir les cours aux enfants des salariés. Cet avantage sera remis en place quand l'équilibre budgétaire sera de nouveau atteint.
- ❑ 3 enfants du restau du cœur profitent de cours à 20 € l'année depuis septembre 2022

## 3 – Tarifs des cours et formations

- ❑ Cartes de cours adultes tarif inchangé depuis la saison 2014/2015 (sauf carte de 24 cours et 36 cours augmenté en septembre 2017)
- ❑ Augmentation en septembre 2019 de la carte de 36 C
- ❑ Avantage fidélité mis en place en 2014/2015

Année	FI	4 Cours	8 cours	12 cours	24 cours	36 cours
2014/2015	40 €	80 €	140 €	165 €	255 €	330 €
2015/2016	45 €	80 €	140 €	168 €	264 €	342 €
2016/2017	45 €	80 €	140 €	168 €	264 €	342 €
2017/2018	45 €	80 €	140 €	168 €	270 €	345 €
2018/2019	45 €	80 €	140 €	170 €	270 €	345 €
2019/2020	45 €	80 €	140 €	170 €	270 €	345 €
2020/2021	45 €	80 €	140 €	180 €	288 €	360 €
2021/2022	45 €	80 €	140 €	180 €	288 €	360 €
2022/2023	45 €	100 €	156 €	198 €	318 €	396 €
2023/2024	45 €	100 €	156 € (19,50)	198 € (16,5)	318 € (13,25)	396 € (11)
2024/2025	45 €	100 €	168 (21 € /C)	210 (17,5 €)	342 (14,25 €)	432 (12€)
				10 cours 175 € (17,5 €)	20 cours 300 € (15 €)	30 cours 375 € (12,5 €)

Retour à la validité des cartes de cours sur une saison avec fin au 15 juillet de la saison. Possibilité de compléter la carte avec un nombre de cours précis au tarif de la dernière carte prise. Envisager de faire des cartes de 10, 20, 30 et 50 cours

□ Cours enfants

Année	FI	1 C/S	2 C/S	3 C/S	4 C/S	5 C/ S	6 C / S	7 C / S
2014/2015	40 €	330 €	564 €	730 €	990 €			
2015/2016	45 €	330 €	564 €	735 €	990 €			
2016/2017	45 €	330 €	564 €	735 €	990 €			
2017/2018	45 €	330 €	570 €	750 €	1 020 €			
2018/2019	45 €	330 €	570 €	750 €	1 020 €			
2019/2020	45 €	330 €	570 €	750 €	990 €	1 200 €	1 410 €	1 605 €
2020/2021	45 €	351 €	582 €	765 €	1 005 €	1 224 €	1 437 €	1 638 €
2021/2022	45 €	351 €	582 €	765 €	1 005 €	1 224 €	1 437 €	1 638 €
2022/2023	45 €	360 €	594 €	780 €	1 026 €	1 248 €	1 464 €	1 671 €
2023/2024	45 €	360 €	594 €	780 €	1 026 €	1 248 €	1 464 €	1 671 €
2024/2025	+7%	385	636 €	837 €	1 098 €	1 338 €	1 569 €	1 788 €

Suggestions de faire un tarif : Cours eveil initiation cours 45 minutes forfait 385 € et un autre tarif pour les cours de cycle 1 et cycle 2 d'1h ou 1h15

Pour 2 enfants chacun paye son cours et remise 20% sur le 2<sup>e</sup> enfant. Tarifs à redéfinir en mai 2024 avec le comptable parce que la dégressivité sur 34 semaines est trop forte.

2020/2021 augmentation au moins les 0,8% d'inflation décidée a été appliquée

2021/2022 pas d'augmentation pour tenter de retrouver la clientèle

2022/2023 augmentation effectuée

2023/2024 pas d'augmentation

2024/2025 augmentation de 7% minimum à vérifier avec l'augmentation du Gaz électricité eau

□ Tarif des Horaires aménagés

2013/2014 2000 € l'année avec paiement mensuel

2014/2015, 2015/2016, 2016/2017 2400 € l'année avec paiement mensuel

2017/2018 2550 € ou 2400 € l'année en cas de paiement au trimestre

2018/2019, 2019/2020 : 2400 € l'année avec fractionnement au trimestre uniquement pour diminuer le travail administratif

2020/2021, 2021/2022 : 2460 €

2022/2023, 2023/2024 2 670 €

2024/2025 augmentation de 7% et inclure tous les forfaits déplacement dans le prix lors de l'inscription (car, spectacles)

- Demande de participation aux frais pour les cours particuliers mis en place depuis septembre 2017, avec règlement direct au professeur.
- Tarif adhésion 45 € depuis 2015/2016. A partir de septembre 2021 l'utilisation d'Assoconnect permet de séparer le montant des adhésions des frais de cours.
- Depuis 2021-2022 inscription en ligne avec paiement en CB offrant toujours la possibilité de fractionner en 3 fois.
- Acceptation des chèques vacances (ANCV) et coupon sport même si 2,5% de frais est déduit.

- ❑ On ne relance pas le parrainage pour les enfants.
- ❑ Pour 2024-2025 essayer le parrainage pour l'adulte qui ramène quelqu'un à l'ABNT avec 2 cours offerts
- ❑ Trouver une boutique en ligne pour les habits avec logo
- ❑ Conserver le partenariat avec Léon Van den berg, Remi Derycke couvre gratuitement le Gala en plan large en échange

#### **4 – Cours particuliers, stages**

Pour les cours particuliers, il semble que l'association peut faire un prêt à usage avec participation aux frais de ménage, eau, edf, gaz, accueil sur place, administratif  
Se reporter aux informations de Hello asso  
<https://www.helloasso.com/blog/quel-bail-lassociation-peut-elle-conclure-pour-son-local/>

Pour les stages même tarif pour les professeurs de l'Académie que pour les extérieurs. Pour les cours particuliers on maintient les tarifs réduits pour ne pas pénaliser le professeur.

#### **5 – Communication avec les adhérents et futurs adhérents**

- ❑ Gros mailing en juillet et décembre avec assoconnect.
- ❑ Le bouche à oreille semble toujours être le meilleur moyen de faire connaître l'Académie. Poursuite des avantages fidélité, des facilités pour les familles et des facilités de paiement. Reprise de la formule de parrainage pour les adultes
- ❑ Mise à jour du site internet traduit en anglais depuis novembre 2023
- ❑ Recherche d'outils de programmation pour facebook et instagram 90 Jours ???
- ❑ Le droit à l'image est stipulé dans le règlement intérieur, il a été détaillé en 2021-2022 pour détailler les divers postes : Gala, Portes ouvertes, spectacles avec le JBNT, cours, attente dans les couloirs de l'Académie ou hall d'accueil.
- ❑ La mise en ligne des photos et où vidéos doivent passer par la direction artistique. Les professeurs transmettent les éléments qui sont ensuite mis en ligne ou non.
- ❑ Les supports de communication payant (Bulles de Gones, Petit Futé, Grain de sels, Citizen kid) sont toujours pris en charge par Marie-Danielle Grimaud à partir de son compte profession libéral.

#### **6 – Fonctionnement interne, relation avec les enseignants, avenants**

- ❑ A partir de septembre 2023 abandon des réunions entre les membres de l'équipe pédagogique au lieu des 3 ou 4 par ans. Même celle d'organisation du gala est supprimée. Reste celle de la mise en place du planning qui a dû être prise sur une heure de cours en avril 2023. L'équipe ne se mobilise pas.
- ❑ Entretien individuel avant les vacances de pâques ou souhaits exprimés par écrit. Pour la saison 2022/2023 pas d'entretien car faits en 2021/2022 avec Brigitte Barjon.
- ❑ En cas de difficultés avec un enseignant particulièrement en ce qui concerne la bienveillance, d'autres entretiens seront mis en place.

- ❑ Participation des professeurs à l'organisation du Gala  
Depuis 2017, les professeurs participent à la mise en place partielle des costumes pour leur groupe (essayage et retouches à faire).  
En 2023 participent bénévolement au rangement Valentine, Anouk, Rafaële, Brigitte, Marie-Danielle  
Pas d'aide bénévole spontanée proposée sans doute par manque de temps.  
En 2024 à prévoir pour le rangement Valentine, Rafaële, Brigitte, Marie-Danielle sur une journée, Adeline et Louise quelques heures
- ❑ Fonctionnement quotidien dans la gestion des studios  
La fermeture des locaux s'est nettement améliorée.
- ❑ Fonctionnement interne réapprovisionnement en essuie main, papier toilette, gel, poubelle, désinfection après le dernier cours etc effectuées par Marie-Danielle et Jolanta le mardi et vendredi soir.
- ❑ Chaque année un avenant au contrat est établi pour définir les horaires de la saison à venir. Les **avenants** sont validés par le pôle ressources du CND. Ils modifient et complètent le contrat initial.  
Doivent être noté les tâches qui accompagnent la fonction d'enseignement. Encadrement des élèves lors des déplacements pour le Jeune Ballet, pour les concours, les spectacles, participation à certaines tâches de préparation du gala (essayage des costumes dans chaque groupe, retouche couture à faire, étiquetage des cintres...), participation aux 2 journées de Gala. Une clause de non concurrence devra également stipuler que le professeur ne peut se monter en indépendant dans un autre lieu en emportant des élèves.
- ❑ Depuis octobre 2022 Angélique Prado salariée et Elaura Martin indépendante organisent un stage autour du thème d'un ballet classique pour les enfants. La clientèle est prise essentiellement dans les élèves de l'association qui participe à la communication, (les flyers sont distribués aux enfants et l'info est relayée par les lettres d'informations et facebook). Il se pose le problème du cours adulte lancé par la suite qui porte tors aux cours proposés pendant les vacances. Même la venue de professeurs du stage Theilaïa Françoise Legree, Yannick Stephan et Juan Giuliano ne parvient pas à remplir les cours. Une double offre pour les adultes pendant les vacances n'est pas claire.
- ❑ Depuis 2019, aucune prime n'a pu malheureusement être versée aux professeurs. Dès que la comptabilité sera redressée retour prévu aux primes mais différentes pour chaque salarié et à faire en fonction des objectifs et respect des consignes
- ❑ Pour éviter les difficultés éviter de demander aux professeurs de travailler le 1<sup>er</sup> mai dans la mesure du possible. Voir que faire pour la journée de solidarité.
- ❑ Pour l'utilisation des studios pour donner des cours particuliers, faire un contrat de location avec un tarif horaire allant de zéro au tarif de location annoncé pour tout le monde.
- ❑ Statut à privilégier pour l'embauche d'un professeur.  
L'autoentrepreneur Augmentation limitée au coût de la vie et fonction du nombre d'inscrits en moyenne par cours.
- ❑ La présidente Isabelle Heyriès a déjà évoqué en 2019 le souhait de se retirer de la présidence à terme, il faudra envisager son remplacement en faisant concorder avec une diminution conséquente de l'investissement de Marie-Danielle normalement prévu à partir de la saison 2024/2025.

## 7 – Divers

### Mécénat

---

- ❑ Mécénat, partenariat sont toujours à développer. Le développement des publications dans les réseaux sociaux Facebook et instagram s'améliore.

### Communication, droits à l'image

---

- ❑ Refonte du site terminée, Logo 2019 est sur tous les supports, le règlement intérieur a été revu par Isabelle Damiano, les modifications ont été apportées en ce qui concerne le droit à l'image

### Rappel des Outils informatiques

---

- ❑ Septembre 2021 début de la mise en place d'outils informatiques de gestion de base de données et inscriptions gérés avant avec Access de Microsoft et par pdf modifiable pour les inscriptions.

Hello asso pour Theilaïa et les horaires aménagés (gratuit)

Assoconnect pour les enfants et adultes à partir de septembre 2021 (abonnement fonction du nombre de personnes dans la Base de données)

Eversports pour la réservation de cours adultes en ligne (frais d'opération prélevés)

- ❑ Depuis septembre 2023 utilisation de Monday pour la liste des tâches et répartition des tâches, liste d'appel

### Initiative des professeurs

---

► Poursuite des cours particuliers par certains professeurs

► Poursuite de stages Angélique et Elaura pendant les vacances scolaires

Mais demande de ne plus faire de cours adultes en parallèle d'une offre de cours de l'Académie. La clientèle est prise dans les élèves de l'école ce qui n'est pas normal particulièrement pour les salariés comme Angélique. En février 2024 les cours adultes sont maintenus à Academia Studio juste à côté.

Pour apaiser les tensions l'Académie communique quand même auprès des élèves enfants.

Extraits explications du cabinet Deshoulières Avocats

Contrairement aux personnes extérieures à l'entreprise, la concurrence déloyale d'un membre de la structure est caractérisée même en l'absence de procédés déloyaux. En effet, le salarié est soumis à une **obligation de loyauté et de fidélité envers son employeur**. Cela signifie notamment qu'il ne peut ni exercer une activité concurrente, ni inciter la clientèle à se tourner vers une entreprise concurrente.

Cette obligation de loyauté et de fidélité est inhérente au contrat de travail. Elle s'applique donc même en l'absence de clause dans le contrat. De plus, l'obligation de loyauté et de fidélité est due tant que le contrat perdure. Elle



s'applique ainsi en cas de simple suspension du contrat de travail : congés maladie, vacances, ...

Quelles sont les sanctions ?

Dans tous les cas, vous pouvez demander le versement de **dommages et intérêts**. Le juge va fixer le montant en prenant en compte la gravité du préjudice. Il peut aussi ordonner la **cessation des actes de concurrence déloyale**.

Selon les cas, il peut y avoir des sanctions complémentaires :

- **En cas de concurrence déloyale d'un salarié** : Vous pouvez licencier le salarié pour faute lourde ou faute grave.

### Bénévolat et projection à n+2

---

- Projection envisagée pour saison 2024-2025 ou 2025-2026 lorsque l'investissement de Marie-Danielle devra diminuer.  
Réflexion engagée en AG 2019 puis réunion août 2020 suite à l'arrêt lié au confinement.

Ci-dessous une série de réflexions ou questions listées sur lesquelles aucune réponse n'est encore apportée :

- ◆ Définir un profil de poste pour couvrir les tâches administratives d'organisation de la scolarité amateurs, de la scolarité pré pro et du jeune Ballet associé, des événements (Gala, Theilaïa), de la communication, de la comptabilité.
- ◆ Faut-il recruter une personne extérieure à former entièrement ou utiliser les compétences internes en fonction des disponibilités et souhaits d'évolutions ?
- ◆ Qui parmi l'équipe actuelle professeur et/ou administrative peut envisager de prendre une partie de la charge et être à même de tout planifier et contrôler ?
- ◆ Faut-il envisager de fractionner et créer une section classique, jazz, autres disciplines ?
- ◆ Quelle structure juridique garder ? en cours de consultation en février 2024
- ◆ Quel statut pour les professeurs pour conserver les avantages acquis ?

Maintien du statut salarié pour ceux qui le sont déjà mais passage en mise à disposition par Profession Sport et Loisirs 69

Salaires fixes et pourcentage en fonction du remplissage des cours ?  
Autoentrepreneur avec soit un tarif de location soit versement d'un pourcentage des recettes ?

### Divers

---

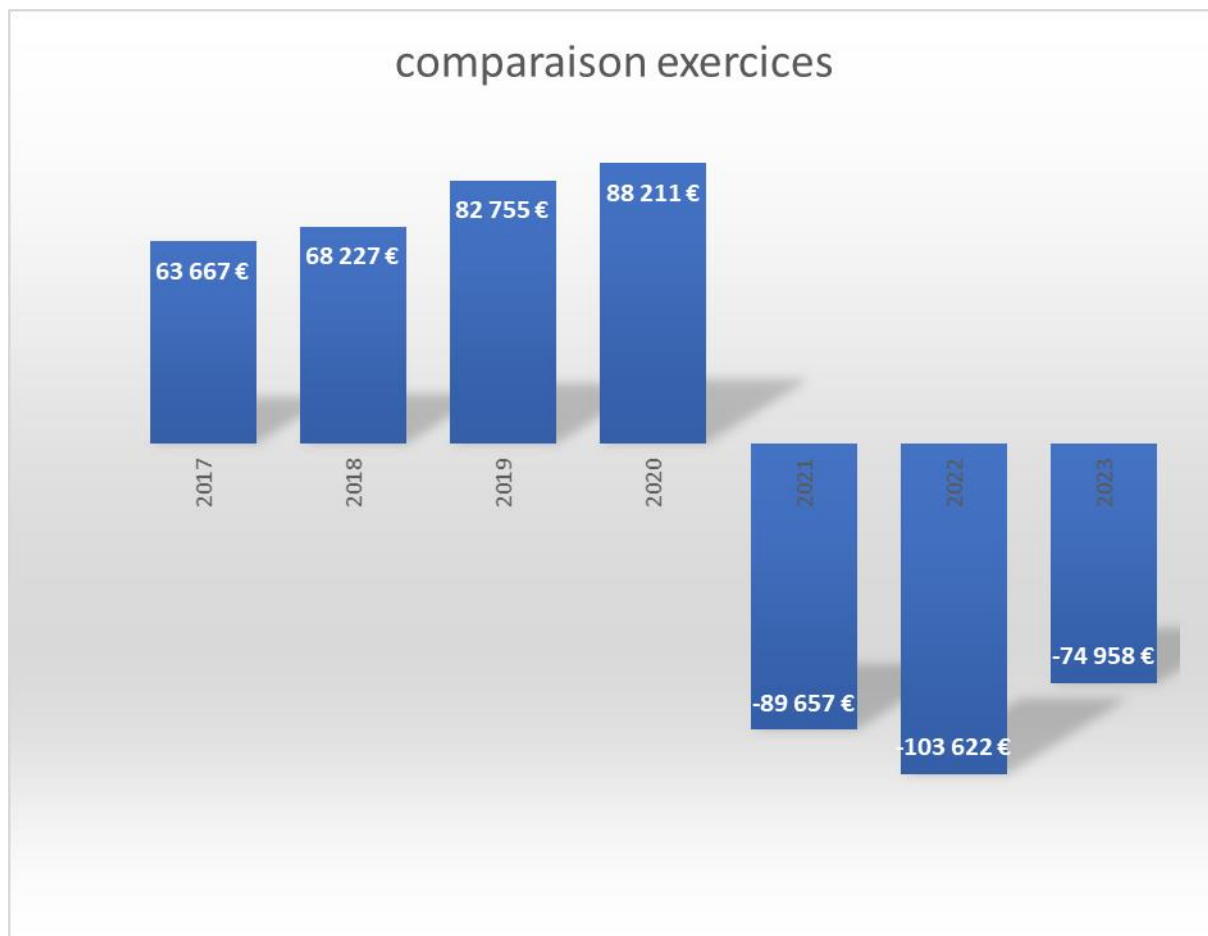
- Après l'AG mettre sur l'espace des professeurs les pages clés du compte rendu et prévoir une date de réunion avec les professeurs pour répondre aux questions et trouver des solutions ensemble.

## Rapport financier

Ce rapport ne met en avant que les postes essentiels le détail est contenu dans le grand livre et bilan fournit par le cabinet d'expertise comptable AVIZEO sur l'année civile 2023.

### Association compte courant

Résultat 2021 Déficit -74 958€



Demande de prorogation du PGE lors de l'AG extraordinaire du 29 juillet 2021  
Début des remboursements d'un montant de 1294 € en décembre 2021

Pour rappel :

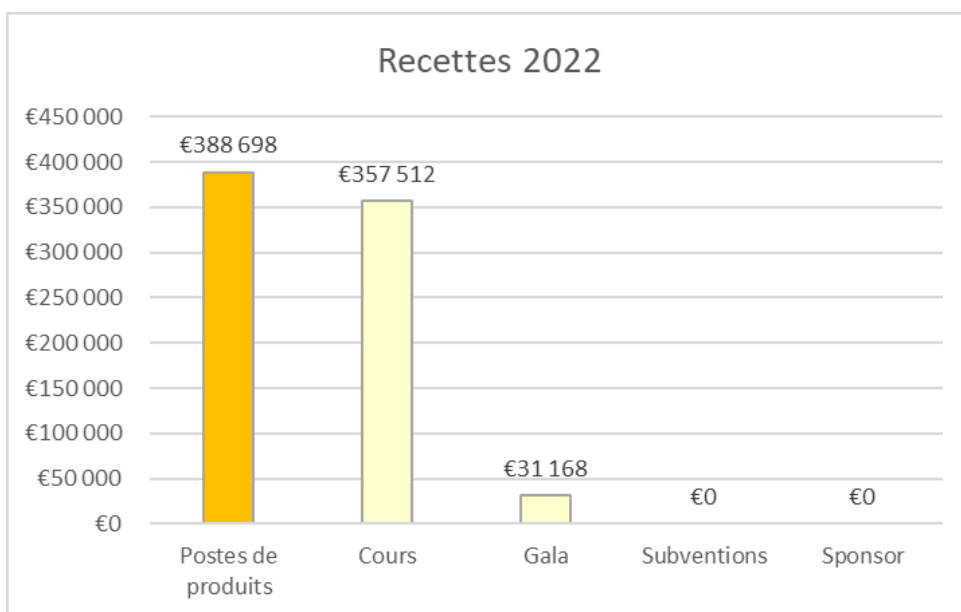
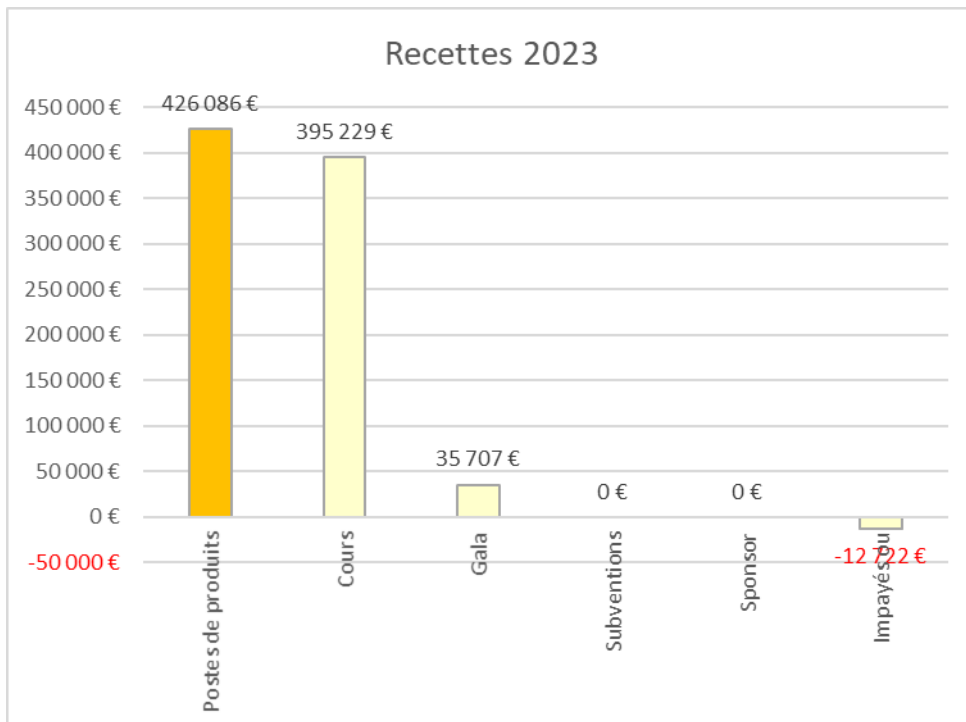
2020 1<sup>ère</sup> année avec perte de l'autonomie dans la gestion qui fonctionne depuis 32 ans sans aide de l'état ou la ville. L'obtention des divers subventions et aides permettront de boucler la saison 2020-2021 (bilan sur l'année civile et non année scolaire)

+

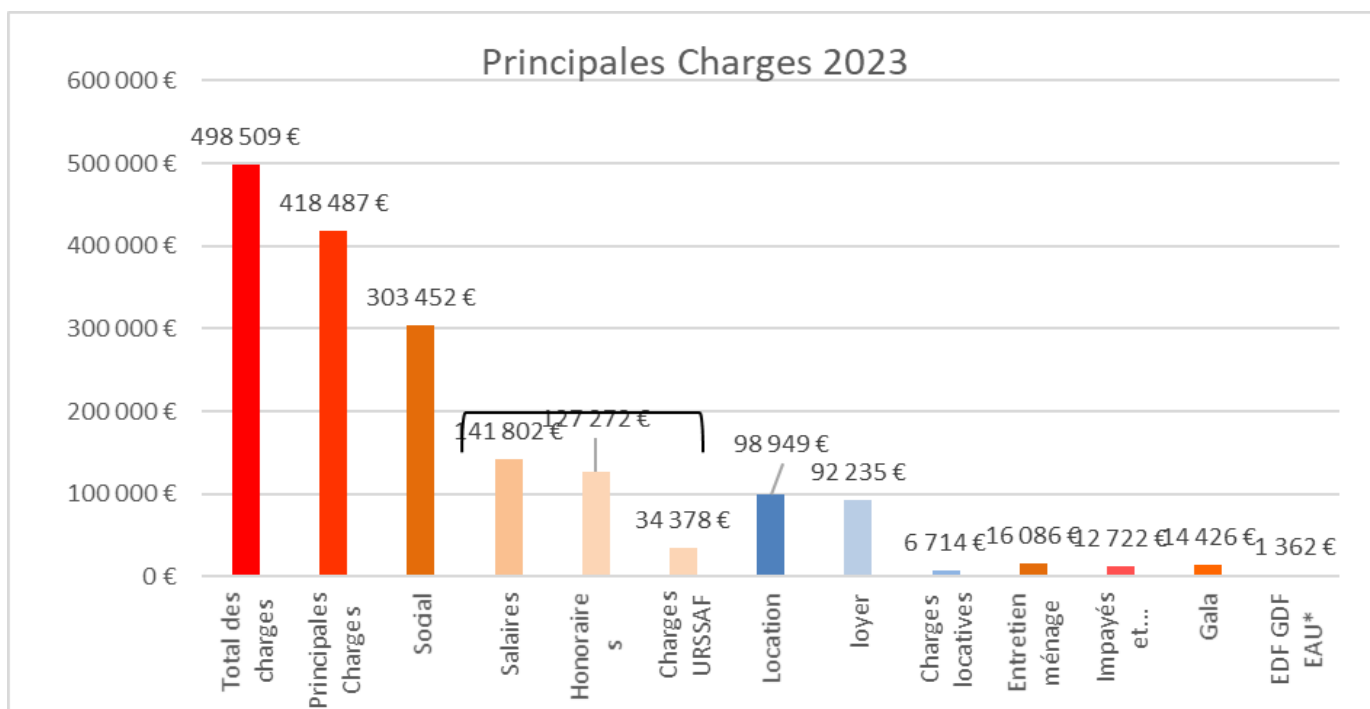
PGE 75 000 € obtenu en décembre 2020

- **Les produits**

- Les cours de danse restent les principales recettes.
- Sponsoring de Coppélia, prise en charge d'une partie du marquage des sacs nécessaires à l'organisation du Gala

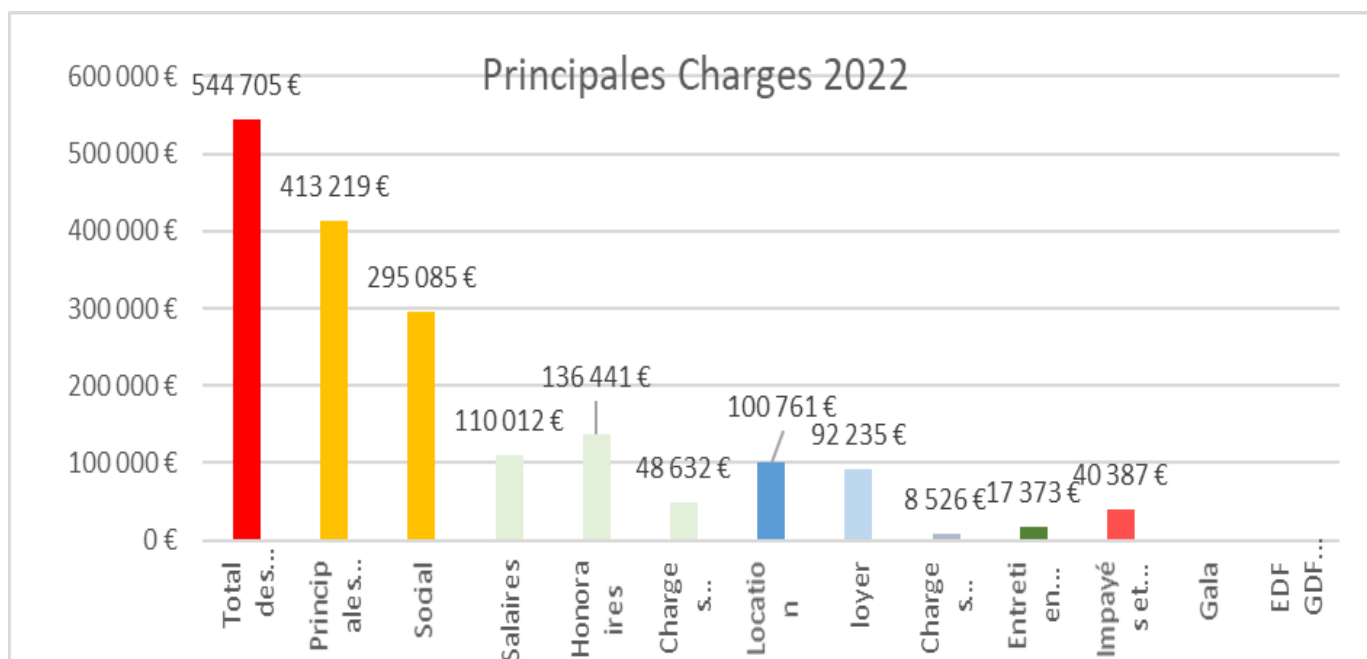


• Charges principales :



□ Pour le reste des dépenses : communication, envois de courrier, frais bancaires, costumes etc voir le détail des postes sur le bilan comptable

Comparaison avec année n-1



## Election de membres du Conseil d'Administration

Selon les statuts régissant ladite association « Académie de Ballet Nini Theilade », les membres du conseil d'administration ont été élus en 2021 pour 3 ans renouvelables par tiers chaque année.

Un nouveau conseil d'administration est élu lors de cette assemblée générale ;

Sont réélus à l'unanimité :

Isabelle HEYRIES, Stéphanie HERNANDEZ (GALLET), Jean-Louis GOUNON, Brigitte BARJON LOPEZ, Sylvie BARRIOZ, Anne-Sophie DESCHAUMES, Cécile DESSAPT, Laurent DOUCHET, Aurélie FRAPPAZ, Françoise GROLLIER, Patricia JOUVENNE, Marie-Alexandra LOMBERGET (BROUDIC), Marie-Caroline LOMBERGET, Isabelle MARION, Magali MOUNES, Anne-Sophie PIELJAK MILKO, Anne-Marie RESPAUD DOUCHET, Delphine RIAUD, Richard SPINAZZE

Se présentent : Patrick THIMONNIER, Jeanne DUPRAT, Rafaèle MICHEL

Ne se représentent pas :

Marie-Sabrine DELAYE, Marie-Christine MONNET, Nicolas DANGLA, Nastassja KORISCHI

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit :

Isabelle HEYRIES, Stéphanie HERNANDEZ (GALLET), Jean-Louis GOUNON, Brigitte BARJON LOPEZ, Sylvie BARRIOZ, Anne-Sophie DESCHAUMES, Cécile DESSAPT, Laurent DOUCHET, Aurélie FRAPPAZ, Françoise GROLLIER, Patricia JOUVENNE, Marie-Alexandra LOMBERGET (BROUDIC), Marie-Caroline LOMBERGET, Isabelle MARION, Magali MOUNES, Anne-Sophie PIELJAK MILKO, Anne-Marie RESPAUD DOUCHET, Delphine RIAUD, Richard SPINAZZE, Patrick THIMONNIER, Jeanne DUPRAT, Rafèle MICHEL

Isabelle HEYRIES (présidente), Stéphanie GALLET (secrétaire), Jean Louis GOUNON (trésorier) ont été maintenus dans leur fonction de membres du bureau.

## Emplois

En septembre 2023 16 professeurs :

► 3 profs en salariable CDI : Adeline Kaiser, Angélique Prado, Sirarpik Grigorian (partie en retraite en décembre 2023)

► 5 professeurs en CDD mis à disposition par Professions sport et loisirs 69

Antonia Vitti, Eleonora Battaglia, Louise Ostergaard, Louise Rouanet, Philippe Lormeau

► 8 professeurs libéral ou auto entrepreneur ou intermittents :

Almandra Navarro, Anne Charlotte Schoëpfer, Elaura Martin, Anouk Mialaret, Marie-Line Chatelle (en congé maternité), Valentine Brac de la Perrière, Jeanne Foucoin, Lorena Sajous, Claire Borotra

► 1 administratif en salariable CDD mis à disposition par Professions sport et loisirs 69

Landry Buisson

► 1 alternante mise à disposition par PSL Fiona Martin (alternance depuis mai 2023)

► 1 assistante externalisée :

Linda Deifalah, Mardi et jeudi en 2022-2023 et 2023-2024

► 3 aides bénévoles pour la sécurité des enfants : Ana Montagnac, Leya Desmaris, Danielle Bechet

Le maintien de ces emplois pour la saison 2024/2025 est un souhait

Pour les besoins de certains projets des heures supplémentaires sont nécessaires, elles seront demandées en priorité aux personnes ayant un statut indépendant.

## Questions Diverses

L'Adhésion est maintenue à 45 euros depuis septembre 2015.

Personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

### Première résolution

Les rapports d'activité, moral et financier, sont tous adoptés à l'unanimité.

### Deuxième résolution

La Présidente, le secrétaire et le trésorier sont maintenus dans leur fonction.

### Troisième résolution

Les emplois sont adoptés à l'unanimité.

### Quatrième résolution

L'adhésion annuelle est maintenue 45€ pour 2021-2022.

Les autres points ne demandant pas de vote, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le président et le secrétaire.

Le Président :

Isabelle HEYRIES



Le Secrétaire :

Stéphanie GALLET

